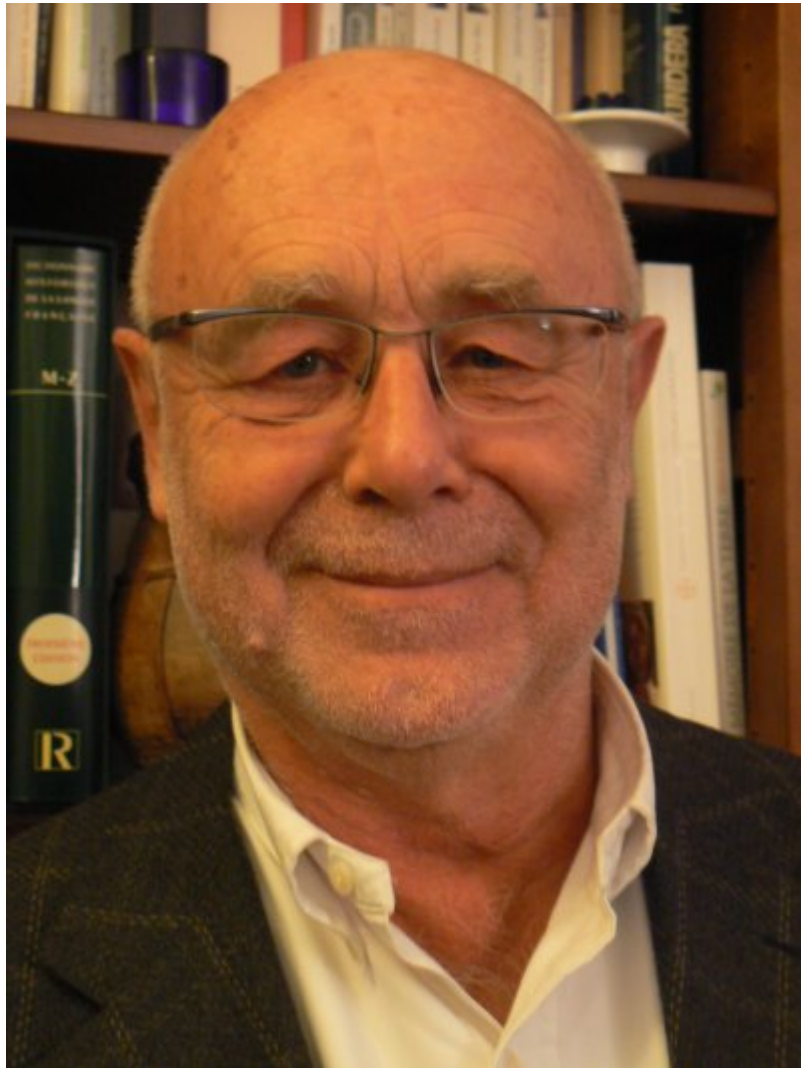


« L'abolition des droits de succession est en contradiction avec l'éthique fondamentale du libéralisme », entretien avec Philippe Frémeaux, directeur d'Alternatives Economiques

18 juillet 2006



Warren Buffet, deuxième fortune mondiale, vient de décider, de donner 85 % de sa fortune, à des fondations caritatives, et notamment à la fondation Bill et Melinda Gates, qui finance la recherche médicale et la délivrance de médicaments au profit des populations du tiers monde. Comment analyser ce renouveau de la charité privée ?

Warren Buffet, fondateur de la société d'investissements Berkshire Hathaway, partage avec Bill Gates, le fondateur de Microsoft, la conviction qu'il est légitime, pour un individu, d'accumuler une immense fortune si celle-ci provient de sa contribution à la création de richesses. En revanche, ils estiment l'un et l'autre que cela n'a pas de sens de transmettre une telle fortune à leurs descendants et qu'il est plus juste qu'elle revienne à la collectivité sous des formes qu'ils ont l'un et l'autre choisies. Bill Gates avait d'ores et déjà affecté une grande partie de sa fortune à la fondation qu'il a créée avec sa femme. Le voilà rejoint par Warren Buffet.

Cette pratique de la philanthropie est-elle vraiment nouvelle aux Etats-Unis ?

Non. Déjà à l'époque des fameux barons voleurs, au début du XXème siècle, les nouveaux milliardaires de l'époque finançaient généreusement, au soir de leur vie, musées, écoles ou encore hôpitaux, après s'être enrichi souvent frauduleusement dans le pétrole, l'acier ou les chemins de fer.

La nouveauté aujourd'hui est que ce renoncement s'inscrit dans un contexte marqué par une offensive politique des droites conservatrices en faveur d'une abolition des droits de succession. Une proposition de loi en ce sens a été récemment écartée de justesse au Sénat des Etats-Unis, après que la Chambre des représentants l'ait adoptée. Nicolas Sarkozy a mis lui aussi la suppression des droits de succession à son programme. Un mouvement déjà largement engagé depuis 2002. Alors que jusque là seules les petites et moyennes successions étaient exonérées de toute imposition, - c'est-à-dire la grande majorité d'entre elles - les

réformes intervenues ces quatre dernières années ont élargi considérablement les facilités données aux plus aisés de transmettre leur fortune à leurs enfants sans verser un centime à la collectivité. Dès aujourd'hui, en usant des facilités ouvertes par l'assurance-vie et les donations, un couple peut transmettre 500 000 euros hors tout droit de succession au décès du premier conjoint. A cela se sont ajoutées plus récemment des mesures d'exonération massive pour toute transmission anticipée du capital des PME. Nicolas Sarkozy propose d'élargir encore ces exonérations qui ne profitent pourtant qu'aux grandes fortunes. Il suit en cela les propositions faites en Italie par Silvio Berlusconi avant les dernières élections générales.

En résumé, Warren Buffett et Bill Gates ont un comportement qui contredit le programme des partis politiques de droite, aux Etats-Unis comme en Europe...

Tout à fait. Parce qu'ils considèrent que le capitalisme, et avec lui la logique du marché, ne peuvent être légitimes si on ne met aucune limite à la transmission héréditaire de la richesse. La richesse doit d'abord être acquise par le travail, par le talent, et non par le simple fait d'avoir hérité de ses parents. Une société où le pouvoir économique se transmet sans avoir à faire preuve de mérite, a un petit goût d'ancien régime. C'est une société condamnée à la croissance lente, où les rentiers l'emportent sur les créateurs. C'est ce que nous avons connu en France au XIXème siècle, avant que la création de l'Impôt sur le revenu progressif et de l'impôt sur les successions ne viennent redistribuer un minimum les cartes, comme l'a bien montré l'économiste Thomas Piketty.

En résumé, vous semblez considérer que l'abolition des droits de succession est nuisible à la croissance ?

Evidemment. Elle est même en contradiction avec l'éthique fondamentale du libéralisme. Elle ne sert qu'à satisfaire une clientèle de petits patrons, de professions libérales aisées, voire de managers avides qui ont accumulé de quoi dispenser leurs enfants de travailler en s'accordant des revenus colossaux. Une société dynamique, une société de croissance, c'est au contraire une société où le travail est valorisé. Et valoriser le travail, c'est donner la priorité aux revenus qu'il engendre, c'est permettre à l'innovateur génial, à l'investisseur astucieux de faire fortune. Ce n'est pas créer une nouvelle aristocratie du capital.

Chronique reprise du journal de 8 h de Philippe Lefébure sur France Musique, le 28 juin 2006.

Photo / CC by SA Philippe Frémeaux

- Emplacement :
- Adresse de cet article : <https://www.inegalites.fr/L-abolition-des-droits-de-succession-est-en-contradiction-avec-l-ethique>